

AUX ETATS-UNIS

Les Dominicains de Manille ont fondé un journal, *La Libertas*, pour défendre leur ordre contre les imputations des protestants.

L'archevêque de Manille a menacé d'excommunication les journaux qui annoncent des assemblées des loges maçonniques. Un journal américain, le *Freedom*, lui fait observer qu'il pourrait être chassé de l'île de Luçon comme fomentateur de désordres.

Nous avons aujourd'hui un triste scandale à déplorer. Depuis le printemps, un certain nombre des paroissiens de St Patrice, dans St Louis Est, étaient en conflit avec leur évêque, à propos de la nomination de leur curé. Ce sont des Irlandais, et Mgr Janssen leur avait donné pour curé un prêtre allemand, M. l'abbé Cluse, vicaire général du diocèse. Eux réclamaient M. l'abbé James Downey, vicaire du curé défunt, l'abbé P. J. O'Halloran. Le conflit s'est envenimé et voici, d'après une dépêche, en date du 10 courant, à quoi il a abouti :

Le décret d'excommunication lancé par Mgr Janssen contre les membres de la paroisse (irlandaise) de Saint-Patrice, à Saint-Louis Est, a été mis en vigueur hier midi, lorsque les révoltés se sont réunis en assemblée malgré la défense du prélat.

Au décès de l'abbé O'Halloran, les excommuniés, qui se trouvent au nombre de six cents environ, ont adressé une requête à Mgr Janssen pour obtenir la nomination de leur vicaire, l'abbé James Downey, à la succession du curé défunt.

Les paroissiens, qui sont en révolte depuis trois mois, ont hissé le drapeau américain et le drapeau irlandais dans le parterre de l'église. Tous les matins, de jour en jour, ils se sont réunis devant l'église, armés de bâtons, attendant l'arrivée de l'abbé Cluse, le nouveau curé, qui naturellement ne s'est pas rendu sur les lieux.

L'abbé Downey, le vicaire, fut transféré à une paroisse éloignée et St Patrice se trouva sans prêtre. On n'a plus dit de messe dans l'église : l'école paroissiale a été fermée. Des paroissiens ont été enterrés sans service religieux. Les paroissiens en ont appelé à Mgr Martinelli, le délégué apostolique, et celui-ci a refusé d'intervenir en conseillant aux paroissiens de se soumettre à leur évêque.

Hier midi, pendant l'assemblée, un certain nombre des révoltés, armés de bâtons, faisaient le cordon autour de l'église. Dans